

Des rats dans votre quartier ? Agissons ensemble !

La présence de rats peut être une véritable nuisance et engendrer des risques sanitaires. Consciente de cette problématique, la commune de Grâce-Hollogne met tout en œuvre pour limiter leur prolifération. À cet effet, nous organisons deux campagnes annuelles de dératisation dans les zones sensibles du territoire.

De plus, des sachets de raticide sont mis gratuitement à disposition des citoyens. Vous pouvez les retirer à l'accueil du service technique communal, situé rue des XVIII Bonniers n°90 à 4460 Grâce-Hollogne, durant les heures d'ouverture.

Cependant, une action ponctuelle ne suffit pas si la cause de la prolifération n'est pas traitée. Voici donc quelques mesures préventives essentielles que chacun peut adopter pour limiter la présence de ces nuisibles :



- ✓ Stockez vos ordures dans des conteneurs hermétiques, bien fermés et, si possible, placés dans un local fermé.
- ✓ Évacuez vos poubelles lorsqu'elles sont pleines, avant qu'elles ne débordent, pour éviter d'attirer les rongeurs.
- ✓ Ne laissez aucun dépôt sauvage sur la voie publique.



- ✓ Coupez les hautes herbes autour de votre habitation et évitez d'accumuler cartons, bois ou papiers pouvant servir de refuge.
- ✓ Ne stockez pas de matériaux contre votre maison, mais placez-les plutôt au fond du jardin.
- ✓ Entretenez votre compost : remuez-le fréquemment et évitez d'y jeter des aliments attractifs comme la viande ou le pain



- ✓ Nourrissez vos animaux domestiques à l'intérieur et ne laissez pas de nourriture accessible en extérieur.
- ✓ Conservez la nourriture des animaux dans des contenants hermétiques (tonneaux, boîtes avec couvercle).
- ✓ Gardez les poulaillers et autres élevages propres, sans nourriture laissée à l'air libre, surtout la nuit.
- ✓ Nourrissez les oiseaux avec modération et uniquement en hiver.



- ✓ Fermez les ouvertures extérieures (chambres de visite, égouts, etc.).
- ✓ Vérifiez que les portes et fenêtres des caves, remises et abris de jardin sont bien fermées.



Les rats ne se limitent pas à une seule propriété : ils se déplacent et peuvent envahir tout un quartier. **Une action collective est donc essentielle pour une lutte efficace.**

Agir rapidement dès les premiers signes

Si vous remarquez des indices de présence de rats (excréments, trous, câbles rongés, bruits nocturnes), **mettez immédiatement en place des mesures adaptées** pour éviter l'infestation.

Utilisation des raticides : précautions et conseils

Placer des sachets de raticide ne suffit pas si des sources de nourriture sont disponibles à proximité (poulaillers, composts, poubelles mal fermées, etc.). Les rats préféreront toujours une alimentation facile d'accès plutôt que les granulés.

Avant d'utiliser un raticide, lisez attentivement les instructions figurant sur l'emballage et respectez les conditions d'utilisation. Si, après un mois de traitement rigoureusement appliqué, aucun résultat n'est observé, il est conseillé de faire appel à un professionnel.

Mise en garde

 **Attention** : Les produits de dératisation contiennent des substances dangereuses.

- Manipulez-les avec précaution et lavez-vous les mains après utilisation.
- En cas d'ingestion, contactez immédiatement le Centre Antipoison au 070/245.245.